



la Remaudière

*les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir*

PARCOURS D'ENGINS INSOLITES

SAMEDI 7 DECEMBRE 2019 A L'OCCASION DU TELETHON

Ce règlement est dans le but d'assurer la sécurité et la pérennité de la course.

LES ENGINS

Les engins doivent être équipés d'une direction. Il ne faudra pas d'entraînement par chaîne. Il pourra s'agir de voiture enfant à pédale, trottinette, vélo sans chaîne, tracteur à pédale, ...

Pour le respect de l'investissement humain et financier de chacun des participants, nous ne contrainsons pas la fabrication à des côtes spécifiques (Attention le parcours est tout de même situé dans la promenade Dany Laurent, le chemin est délimité par des grillages).

Nous vous laissons libre choix dans la construction des engins dans la mesure du bon sens. Bien entendu les engins petits et compacts sont bien plus adaptés.

Les voitures type mini comtesse sont interdites car trop dangereuses.

La décoration reste libre. Eviter tout superflu artistique qui pourrait être contondant pour le pilote ou le public.

LE PILOTE

Le pilote doit respecter le personnel de course, des installations et être très attentif aux consignes.

L'alcool est interdit aux mineurs. L'état d'ébriété est interdit. En cas de non-respect des règles, il y aura exclusion du pilote de la course.

Les protections obligatoires sont les suivantes : genouillères, gants coudières, casque et vêtements qui couvrent tout le corps.

.../...



.../...

Le jour de la course, nous vous demandons de respecter les règles qui ont été citées jusqu'à présent.

Chaque participant doit avoir une assurance responsabilité civile.

LA DESCENTE

Les règles du parcours seront annoncées le jour de la course.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRES BONNE COURSE DANS LA SECURITE ET L'AMUSEMENT !

L'INSCRIPTION

L'inscription des engins est obligatoire en amont de la course avec le bulletin d'engagement mis en ligne sur le site internet de la commune. Inscriptions au plus tard le 15 Novembre en mairie.

Une boîte aux lettres sera à votre disposition pour effectuer un don au profit du Téléthon le jour de la manifestation.

CONTACTS

Mairie de la Remaudière

22 Rue Olivier de Clisson

44430 LA REMAUDIERE

02 40 33 72 30

secretariat@laremaudiere.fr